la cgt Ardèche

UNIR AGIR

SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Journal de l'UD CGT de l'Ardèche

N° 204 – MARS 2025

JOURNEE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

JOURNEE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

LUTTES :

· Edito · Les morts au travail · Culture du viol et patriarcat · Défenseurs syndicaux

VIE SYNDICALE :

· 4ème Congrès mondial de la jeunesse travailleuse FSM · Point sur la situation à Iveco
· Indecosa – Agir pour le droit à une consommation juste, responsable et solidaire
· Les jeunes travailleurs d'Ardèche dans l'action · FP : mobilisation nationale
· ATSEM les invisibles du COVID · Elections TPE · USR : On ne lâche rien le 20 mars
· Se former, un enjeu pour nos organisations · L'USR En congrès au mois de MAI

CULTURE :

· Lectures · Un nouvel élan pour l'IHS CGT 07
· Adhérez à l'IHS-CGT 07 Un enjeu pour les syndicats CGT de l'Ardèche

SOMMAIRE

Luttes / 1 – 4

- Edito
- Les morts au travail
- Culture du viol et patriarcat
- Défenseurs syndicaux

Vie Syndicale / 5 – 8

- 4ème Congrès mondial de la jeunesse travailleuse FSM
- Point sur la situation à Iveco
- Indecosa – Agir pour le droit à une consommation juste
- Les jeunes travailleurs d'Ardèche dans l'action
- FP : mobilisation du 05/12/24
- ATSEM les invisibles du COVID
- Elections TPE
- USR : On lâche rien le 20 mars
- Se former, un enjeu pour nos organisations
- Congrès USR en mai

Culture / 9 – 10

- Lectures
- Un nouvel élan pour l'IHS CGT
- Adhérez à l'IHS-CGT 07

Edito LA CGT : POUR UNE SOCIETE PLUS FEMINISTE

Pour la CGT, le 8 mars 2025, doit être le fruit d'une forte mobilisation dans le cadre de la Journée internationale des femmes qui aura pour thème « Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation ».

Le thème de cette année appelle à des actions revendicatives pour libérer les chances, le pouvoir et l'égalité des droits pour toutes les femmes, et envisager un avenir féministe où personne ne sera laissé de côté. L'autonomisation des jeunes, en particulier des jeunes femmes et des adolescentes, est au cœur de cette vision, visant à en faire les catalyseurs d'un changement durable.

L'année 2025 marquera le 30e anniversaire de la « Déclaration et du Programme d'action de Beijing ». Adoptée en 1995 par 189 États lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, ce texte reste le cadre le plus progressiste et le plus largement approuvé en faveur des droits des femmes et des filles. Il guide toujours les politiques, programmes et investissements dans des domaines critiques comme l'éducation, la santé, la paix, la participation politique, l'autonomisation économique, les médias, et surtout l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles.

Ce 30e anniversaire coïncide avec une crise sécuritaire croissante pour les femmes, qui mine la confiance dans la démocratie et réduit l'espace civique. L'année dernière, 612 millions de femmes et de filles ont vécu la réalité brutale des conflits armés, soit une augmentation inquiétante de 50 % en seulement une décennie.

Lancé sous la bannière de la campagne mondiale d'ONU Femmes, pour marquer le 30e anniversaire de la « Déclaration et du Programme d'action de Beijing », le thème de la Journée internationale des femmes 2025 « Pour TOUTES les femmes et les filles », est un cri de ralliement incitant à prendre des mesures dans trois domaines clés :

- **Faire avancer les droits des femmes et des filles :** lutter sans relâche pour l'ensemble des droits humains des femmes et des filles, en agissant contre toutes les formes de violence, de discrimination et d'exploitation.

- **Promouvoir l'égalité des sexes :** éliminer les obstacles systémiques, démanteler le patriarcat, défier les inégalités bien ancrées et élever la voix des femmes et des filles marginalisées, ainsi que celle des jeunes, pour garantir leur inclusion et leur autonomisation.

- **Favoriser l'autonomisation :** redéfinir les structures de pouvoir en assurant un accès inclusif à l'éducation, à l'emploi, aux fonctions de direction et aux espaces décisionnels. Prioriser les possibilités offertes aux jeunes femmes et aux filles de diriger et d'innover.

Aux cotés du mouvement féministe, la CGT appelle à faire de cette journée du 8 mars une grande journée de mobilisation unitaire en manifestant partout en France, et de s'inscrire dans une démarche constructive d'initiatives et ce jusqu'à l'abrogation de la réforme des retraites. Une proposition de loi abrogative est déjà annoncée pour le 5 juin : quelle que soit l'issue des discussions avec le patronat, les députés ou la population doivent avoir le dernier mot.

Journal Trimestriel de l'Union Départementale des syndicats CGT de l'Ardèche

UD CGT 07 25 Avenue de la Gare 07000 PRIVAS **Tél. :** 04 75 66 76 66 **mail :** ud07@cgtardeche.org

udcgt07.wordpress.com **facebook**.com/LA.CGT.07.COMMUNIQUE **twitter**.com/cgt_07

Directeur de publication : Sébastien NICOLAS UD CGT 07 **Imprimerie** Cévenole Coux **CPPAP** 0625 S 06538 **ISSN** 0248-6733

LES MORTS AU TRAVAIL, UNE HÉCATOMBE SILENCIEUSE

Selon les dernières statistiques de l'assurance maladie, la France a enregistré 759 morts au travail en 2023 (en attente des chiffres 2024), soit deux par jour en moyenne mais ces victimes sont ignorées par les médias alors qu'elles reflètent la réalité de la vie en entreprise de nombreux salariés.

On parle souvent des victimes de la route, des victimes d'accidents domestiques, des victimes de féminicides ou des victimes d'agressions diverses. Mais il est des victimes qui n'apparaissent (presque) jamais sur les radars de la télévision : les morts au travail. Il s'agit pourtant d'une véritable hécatombe sur laquelle certains jettent un voile pudique, comme s'il ne fallait pas heurter les consciences fragiles des adeptes de la « mondialisation heureuse ».

Un chauffeur a été retrouvé mort dans son camion, un électricien a été électrocuté, un homme meurt écrasé par une branche d'arbre……et la liste est longue de salariés qui perdent leur vie à la gagner.

« Le risque zéro n'existe pas. » Cette phrase sert souvent d'argument ultime lorsqu'une entreprise, un employeur ou un cadre est confronté à un accident du travail mortel au sein de ses équipes. L'expression est révélatrice d'un déterminisme auquel on ne doit pas se résoudre au sujet de la vie d'un individu dans l'exercice de son activité professionnelle. L'idée que le travail puisse tuer en raison de cadences inadaptées, de matériel mal utilisé, de formation insuffisante, d'imprudence ou d'une pression excessive, ne tient pas de la fatalité. Rappelons que l'employeur a le devoir d'adapter les conditions de travail afin d'assurer la sécurité des salariés et de protéger leur santé physique et mental. En Ardèche, l'indice de fréquence des accidents du travail mortels est plus élevé que dans la région et en France.

Depuis 2020, les chiffres ne cessent de grimper, révélant une situation catastrophique et une véritable crise de la sécurité au travail. Ces drames sont le résultat d'un choix politique : celui de sacrifier la santé et la sécurité des travailleur·ses sur l'autel de la rentabilité. La liberté d'entreprendre subordonne toute autre situation y compris la santé-sécurité au travail.

Il ne faut pas considérer les violences au travail comme des faits divers car il s'agit de violence patronale dans le but de faire un maximum de profits au détriment de la mise en place de mesures de prévention que ces mêmes patrons estiment trop coûteuses. *Ces morts au travail ne sont pas là par hasard, c'est organisé par les patrons et tout le système capitalistique qui ne veulent pas payer pour permettre de bien travailler, pour avoir des mesures de prévention, limiter la sous-traitance et la précarité.*

Concernant la prévention, les entreprises ont des outils pour la prévention, mais peu les utilisent, seulement 40 % des entreprises ont des DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) alors que c'est obligatoire.

Pour la CGT, il faut se battre contre l'idée reçue, selon laquelle, il y a des métiers à risques. Aucune fatalité, il faut créer les conditions d'une meilleure sécurité au travail et pour cela il faut de la volonté politique.

Depuis plusieurs années, la CGT déplore la suppression par Emmanuel Macron des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), qui pouvaient intervenir directement sur les chaînes de production. Cette suppression a été une vraie catastrophe avec des conséquences lourdes, c'est pourquoi la CGT demande leur rétablissement et propose pour endiguer cette hécatombe :

- Une politique pénale du travail sévère condamnant fermement les employeurs responsables d'accidents graves au travail.
- L'interdiction de plus d'un niveau de sous-traitance, la suppression du recours à la sous-traitance pour les activités à risques et le renforcement des responsabilités des donneurs d'ordre.
- La suppression des dérogations pour l'affectation des jeunes à des travaux dits « dangereux ».
- Le retour des CHSCT dans le secteur privé et la Fonction publique, outil de proximité et de prévention par excellence.
- Le doublement du nombre d'inspecteurs du travail, le renforcement des effectifs de contrôleurs des CARSAT.
- Une meilleure prévention des situations de travail pénibles et le départ anticipé en retraite des salariés exposés
- Surveillance accrue de la réelle mise en œuvre des DUERP, seulement 40% des entreprises le mettent en place actuellement.

Pour aller plus loin:

- Perdre sa vie à la gagner : Perdre sa vie à la gagner. - YouTube
- Accident du travail : silence des ouvriers meurent

Culture du viol et patriarcat : une lutte féministe et syndicale essentielle

L'affaire de Mazan illustre la persistance des violences sexuelles et du système patriarcal qui les alimente. Derrière chaque agression, des mécanismes sociaux, judiciaires et culturels perpétuent l'impunité. Les organisations féministes et syndicales doivent exiger des réformes profondes.

La culture du viol : un pilier du patriarcat

La culture du viol désigne l'ensemble des comportements, discours et structures qui minimisent, justifient ou normalisent les violences sexuelles. Elle s'appuie sur plusieurs éléments :

- La culpabilisation des victimes, souvent sommées de prouver leur innocence plutôt que d'obtenir justice.
- L'impunité des agresseurs, renforcée par des décisions judiciaires trop clémentes ou des enquêtes bâclées.

La banalisation des violences sexuelles, qui se traduisent par des blagues sexistes, des stéréotypes et une tolérance générale à des comportements oppressifs.

Cette culture du viol s'inscrit dans un **système patriarcal** où les rapports de pouvoir entre les sexes sont profondément inégalitaires.

Un système judiciaire à réformer

Trop souvent, les magistrats et policiers manquent de formation sur les violences sexistes, ce qui entraîne un accueil défaillant des victimes et un faible taux de condamnation des agresseurs.

Les organisations féministes et syndicales revendiquent :

- **Des peines plus sévères** pour les violences sexuelles, afin de mettre fin à l'impunité.
- **Une formation obligatoire** des magistrats et forces de l'ordre aux questions de violences sexistes et sexuelles.

Une amélioration de la prise en charge des victimes, avec des structures adaptées et un accompagnement psychologique et juridique renforcé.

L'éducation à l'égalité : une priorité absolue

Pour briser ce cycle de violences, **l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge** est essentielle. Les stéréotypes de genre se construisent dès l'enfance et influencent profondément les comportements adultes. Une éducation non sexiste permettrait de remettre en question les rapports de domination et d'encourager le respect et la compréhension mutuelle.

Cela passe par :

- **Une refonte des programmes scolaires**, intégrant une éducation sexuelle et relationnelle complète.
- **Des campagnes de sensibilisation** dans les écoles et les entreprises pour déconstruire les préjugés sexistes.

Un renforcement des actions contre le harcèlement scolaire, où les violences sexistes sont encore trop présentes.

Sans une telle transformation culturelle, la culture du viol continuera à façonner les mentalités et à alimenter l'impunité.

Soutenir les associations féministes : un enjeu vital

Les **associations féministes** jouent un rôle clé dans la lutte contre les violences patriarcales. Elles offrent un soutien essentiel aux victimes et portent les revendications féministes dans le débat public. Pourtant, elles manquent cruellement de moyens.

Les syndicats et mouvements féministes exigent :

- **Une augmentation des subventions** pour permettre aux associations d'assurer un accompagnement efficace des victimes.
- **Un soutien institutionnel clair** pour ces structures, afin qu'elles puissent intervenir dans les écoles, entreprises et collectivités.

Dans un contexte où les gouvernements réduisent les budgets alloués à ces associations, leur survie est un enjeu fondamental pour l'émancipation des femmes.

Le 8 mars : une Journée de lutte, pas un symbole vide

Chaque **8 mars**, Journée internationale des droits des femmes, nous rappelle que la lutte pour l'égalité ne peut pas se limiter à un jour de célébration.

Cette année, les syndicats et associations féministes appellent à :

- **Une mobilisation massive**, dans la rue, les entreprises et les institutions.
- **Une dénonciation systématique des violences sexistes et sexuelles**, en brisant le silence et en soutenant les victimes.

Une mise en lumière des responsabilités du gouvernement, qui ne prend pas suffisamment de mesures pour lutter contre les violences patriarcales.

Le 8 mars doit être **un moment de lutte et non un simple rendez-vous institutionnel**. C'est un point d'appui pour rappeler que la domination masculine structure encore nos sociétés et que seul un rapport de force permettra de la renverser.

Un combat quotidien contre le patriarcat

Le combat pour l'égalité et contre le patriarcat **ne doit jamais s'arrêter**.

Nous devons être **présents tous les jours** :

- **Dans la rue**, pour visibiliser les revendications féministes.
- **Dans les entreprises**, où le sexisme et les inégalités de salaire persistent.

Dans les foyers, pour briser les violences domestiques et imposer un partage équitable des tâches.

L'affaire de Mazan est un rappel brutal : **tant que la culture du viol existera, notre combat sera légitime et nécessaire**.

Une lutte collective et déterminée

Nous devons exiger **des lois plus strictes, un système judiciaire réformé, une éducation à l'égalité et des moyens accrus pour les associations féministes**.

Vous trouverez la version complète de cet article en scannant le Qr code.

Défenseurs syndicaux : La CGT aux côtés des travailleurs

Ce texte a été lu par un défenseur syndical lors de l'audience solennelle du CPH d'Aubenas le 23/01/2025.

Le rôle du défenseur syndical a été consacré par la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015.
Cette loi a reconnu au défenseur syndical des prérogatives spécifiques qui lui permettent d'assister et de représenter les salariés devant les juridictions prud'homales ainsi que les cours d'appel en matière prud'homale. Son intervention s'inscrit dans un cadre juridique strict visant à garantir l'équité et le respect des procédures.

La Cour de cassation précise que le justiciable représenté par un défenseur syndical bénéficie de « *garanties équivalentes à celles du justiciable représenté par un avocat quant au respect des droits de la défense et de l'équilibre des droits des parties.* » Nous devons avoir accès aux mêmes moyens que les avocats, afin de garantir l'équité, l'accès à la justice et la possibilité pour chacun de se défendre efficacement.

Par ailleurs, la défense en justice par un défenseur syndical n'a pas pour unique objectif d'éviter les frais d'avocat, mais également d'apporter un regard syndical sur les dossiers à travers des connaissances sur la branche d'activité, l'entreprise ou le comportement des employeurs de la profession.

Malheureusement, nous sommes de moins en moins nombreux à exercer cette fonction essentielle. Dans certains conseils de prud'hommes, il n'existe aujourd'hui plus aucun défenseur syndical actif.

Le rapport de La Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPJ) montre que plus de 16 % des dossiers étaient traités par des défenseurs syndicaux en 2012, alors que nous sommes à ce jour bien en dessous des 7 % de dossiers portés par des défenseurs syndicaux.

D'abord, le maigre temps alloué de 10 heures mensuelles, remboursées par le ministère de la Justice à l'employeur, la complexité croissante des dossiers, les délais d'action de plus en plus courts et parfois le manque de considération de certains acteurs du tribunal des prud'hommes rebutent les nouveaux et découragent les anciens.

Notre engagement se manifeste par les efforts considérables que nous déployons pour maîtriser les notions juridiques et constituer des dossiers solides, bien souvent en empiétant sur notre temps personnel.

Il y a une nécessité évidente d'agir pour préserver et renforcer le rôle des défenseurs syndicaux.

À cela, s'ajoutent les différentes attaques du code du travail, de l'assurance chômage, de l'âge de départ à la retraite, etc. diminuant toujours les droits des salarié·es et privé·es d'emploi.

Le Syndicat CGT alerte, dans cette période, que les conseils de prud'hommes ont un rôle majeur à jouer pour préserver les droits des travailleurs et travailleuses injustement licencié·es.

Madame Evelyne Serverin (enseignante, docteur en droit, chercheuse au Centre de recherche critique sur le droit et membre du conseil supérieur de la magistrature), fait dans son rapport d'étude sur les affaires prud'homales, également état d'une situation alarmante, sur l'ensemble des tribunaux prud'hommes. Elle y signale que : « Nous devons exiger haut et fort auprès de nos politiques, que les conseils de prud'hommes doivent avoir de meilleurs moyens afin d'avoir de bonnes conditions pour rendre la justice, être proches des justiciables, accessibles, gratuites, où siègent des juges qui ont une réelle connaissance des relations de travail avec des personnels de greffe en nombre suffisant pour l'intérêt de toutes et tous.»

Pour conclure je citerai Anne de Haro, rédactrice en chef de «la Revue pratique du droit social : « Dans ce contexte on ne peut que saluer l'engagement des défenseurs syndicaux qui œuvrent, avec de trop faibles moyens à défendre devant les juridictions du travail, les salariés qui ne peuvent recourir aux services d'un avocat. Des dossiers qui, truffés d'injustice, méritent pourtant de trouver leur juge».

Pour rappel, au 2ème trimestre 2024, c'est **241 000** licenciements qui ont eu lieu en France métropolitaine sur le champ privé (**+1,4 %** par rapport au trimestre précédent), dont **20 300** licenciements pour motif économique (**+5,0 %**) et **220 700** licenciements pour motif autre qu'économique (**+1,1 %**).

Pour La CGT Ardèche Loïc Deval 06-17-22-18-27

4ème Congrès mondial de la Jeunesse Travailleuse de la FSM

Le 4ème Congrès mondial de la jeunesse travailleuse de la FSM s'est tenu avec succès les 22 et 23 novembre 2024 sous le slogan : « Jeunesse travailleuse organisée et militante, pour le droit de vivre dignement de son travail ! ».

Le congrès a été organisé par l'UD CGT des Bouches-du-Rhône, dans la région de Marseille et a réuni 90 délégués représentant 44 syndicats de 30 pays du monde entier.

Dans une ambiance de ferveur militante, les délégués ont discuté pendant deux jours avec enthousiasme des défis auxquels est confrontée la jeunesse et ses luttes récentes. Iels ont évalué·es l'action du Comité de la Jeunesse Travailleuse de la FSM pour la période 2018-2024. Un plan d'action a été adopté pour la période 2024-2029. Le nouveau Comité de la Jeunesse Travailleuse de la FSM a été élu, composé de 20 jeunes dirigeantes et dirigeants issus de

tous les continents, avec la camarade grecque Iliana Hatzieftatis comme coordinatrice.

Point sur la situation à Iveco

Avec l'arrivée de la production de véhicules électriques et de véhicules à hydrogène, 600 intérimaires sont arrivés ces derniers mois. Il est encore prévu 300 intérimaires dans les mois qui viennent pour renforcer les ateliers et les lignes de production. Ce n'est pas suffisant. Pour 2025, il s'agit de doubler la production et de voir la tripler dans les années à venir.

Des investissements ont été faits, en grande partie avec les aides de l'État. Bien sûr, les patrons sont incapables d'investir dans l'outil de production. Pourtant, les profits qui sont faits sur le dos des ouvriers ne cessent d'augmenter. Mais les investissements ne suffisent pas. Certains postes sont dangereux, il y a énormément d'accidents de travail. Malgré tous les avertissements de la CGT, plusieurs signalements de dangers graves et imminents ont été faits. Des débrayages ont eu lieu dans les ateliers, mais la direction n'en fait qu'à sa tête. Il faut produire coûte que coûte en investissant le moins possible.

> « Mais le jour viendra où le monde du travail montrera que nous sommes capables de gérer l'industrie bien mieux que les patrons. Gardons confiance en l'avenir de la classe ouvrière. »

Les salaires aujourd'hui ne permettent pas de vivre. Ils sont beaucoup trop bas, face au coût de la vie, ce qui rend le recrutement compliqué. Les travailleurs qualifiés ne veulent pas travailler au SMIC, donc la main-d'œuvre qualifiée est difficile à trouver. Plutôt que d'augmenter les salaires, la direction a décidé de faire venir 70 soudeurs des Philippines, ainsi que beaucoup d'autres travailleurs venant d'autres zones géographiques comme l'Ukraine et l'Afrique, où les salaires sont beaucoup plus bas. Notre rôle dans le syndicat est d'empêcher les divisions entre les travailleurs. Les divisions vont dans le sens des patrons pour nous monter les uns contre les autres afin de mieux nous exploiter, peu importe notre origine géographique dans le monde.

Les conflits internationaux handicapent la production et ont un impact direct sur les pièces manquantes sur les lignes de production. Les fournisseurs ont du mal à livrer les pièces à temps, certaines entreprises ont même fermé. Aujourd'hui, les véhicules qui ne sont pas terminés et engorgent les parkings. Un deuxième bâtiment de rattrapage a été ouvert pour tenter de finir les véhicules en pièces détachées…

La crise du capitalisme ne doit pas se répercuter sur nous, travailleurs. Nous devons nous efforcer d'organiser la défense collective. Plusieurs réactions ont eu lieu dans certains secteurs pour dénoncer les conditions de travail, pour soutenir des collègues dans le viseur de la direction. L'offensive du patronat se fait ressentir, la répression s'intensifie, les sanctions et les licenciements se multiplient.

Mais le jour viendra où le monde du travail montrera que nous sommes capables de gérer l'industrie bien mieux que les patrons. Gardons confiance en l'avenir de la classe ouvrière.

Agir pour le droit à une consommation juste, responsable et solidaire

En 2025, INDECOSA Cgt 07 continue d'agir pour la défense des consommateurs et des locataires. Complémentairement à l'action syndicale de la CGT, et en coopération avec ses organisations, notre association se veut d'assurer et développer la protection, la formation, l'information et la défense des consommateurs, des usagers et des locataires.

Nous sommes ouverts gracieusement à tout citoyen pour le conseil. Pour cela, nous sommes joignables par téléphone, mails indecosacgt07@gmail.com, **et lors de nos permanences d'accueil et de conseil juridique :**

A la Maison des syndicats d'Aubenas,

- **les 2èmes et 4èmes mardi du mois,** de 14h à 16h, et les samedi semaines paires, de 14h à 16h30.
- **Le dernier jeudi du mois,** de 14h à 17h, auprès des accueillis du Secours Populaire Français d'Aubenas
- **Le deuxième samedi du mois,** de 10h à 12h, à la Salle des Justets de Vals les bains
- **Le premier mardi du mois,** de 17h à 19h, à la Salle polyvalente de Rosières
- **Privas, prise de RV au 04 75 66 76 66,** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Nous apportons nos conseils et notre soutien afin de faire valoir les droits individuels et collectifs sur toutes les questions qui naissent du rapport "hors travail" : transport, énergie, logement, assurances, services publics, téléphonie, banque, démarches téléphoniques ou à domicile, santé, alimentation, etc.

Pour que nous puissions intervenir dans les démarches et la médiation, il faut être adhérent. Ce que sont, de droit, tous les syndiqués CGT, et en adhésion directe à l'INDECOSA pour les autres (30€ par an).

Reconnue et agréée par l'État, notre association participe à des instances de concertation.

Nous représentons les locataires auprès des bailleurs sociaux et avons initié la constitution de collectifs de locataires. Nous avons une élue au CA du bailleur ADIS (Christelle Brugnon), et ambitionnons d'être présents auprès des autres bailleurs sociaux du département dans l'avenir.

Nous siégeons dans des commissions d'usagers des services publics. C'est le cas pour la régie des eaux du bassin de l'Ardèche (SEBA), dont René Montredon assure la vice-présidence du Conseil d'Exploitation au nom des usagers.

Nous collaborons avec d'autres associations de consommateurs et des organisations de défense des droits humains, notamment en matière de santé et de sécurité alimentaire.

Merci aux bénévoles et militants qui s'investissent, chacun à leur mesure, dans ces tâches. Chacun et chacune peut venir et trouver sa place dans l'association, en bénéficiant de l'expérience du réseau départemental et national, ainsi que de juristes.

Un Conseil d'Administration, élu par l'AG des adhérents, dirige l'association et souhaite déployer l'activité sur l'ensemble du département. A ce titre, des échanges ont lieu afin de disposer d'un correspondant par UL et envisager la création d'antennes.

Les jeunes Travailleur·ses d'Ardèche dans l'action

Suite au 36ème Congrès de l'UD CGT 07, notre département peut se féliciter de la création d'un collectif de jeunes travailleur·ses.

Celui-ci, en réunissant une poignée de camarades en fin d'années, a pu organiser une journée de travail et planter ainsi ces premières fondations.

Le collectif départemental est mis à la disposition de tous nos syndicats pour faciliter la communication avec la jeunesse au sein des entreprises et plus largement dans le département. L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre aux droits des travailleurs et travailleuses ou et aux obligations des employeurs. Nous n'oublions pas les travailleurs précaires, les privés d'emplois et tous les autres laissés pour compte.

Les attaques permanentes contre notre classe menées tambour battant par le capital nous obligent à nous mobiliser constamment et à nous recentrer sur l'ADN de notre CGT de lutte : **le collectif.**

Pour se faire, nous devons utiliser et user de tous les moyens à notre disposition pour arriver à nos fins, des plus traditionnels aux plus techniques et technologiques.

Nous voulons informer, intéresser, communiquer, sensibiliser, syndiquer et plus encore.

La jeunesse dans la CGT d'aujourd'hui fera notre CGT de demain.

Fonction publique :
Mobilisation sur l'ensemble du territoire le 5 décembre 2024

Répondant à la demande de l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian - ancien ministre de la Fonction publique, de la Simplification et de la Transformation de l'action publique a été contraint d'accorder audience le jeudi 7.

Répondant à la demande de l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian - ancien ministre de la Fonction publique, de la Simplification et de la Transformation de l'action publique a été contraint d'accorder audience le jeudi 7 novembre dernier.

Les organisations syndicales ont obtenu l'abandon de la suppression des catégories C, B et A de la fonction publique envisagée au titre du projet de loi dit « Guerini ». Le ministre s'est aussi engagé à rediscuter de son projet « d'agenda social ».

Force est de constater que Guillaume Kasbarian n'a pas répondu à la plupart des autres propositions et revendications portées par les organisations syndicales.

C'est pourquoi Les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA-FP ont appelé les agent·es de la Fonction publique à une journée d'action, de rassemblements, de manifestations et de grève sur l'ensemble du territoire le 5 décembre 2024 à Privas.

L'ensemble des agent·es de la Fonction Publique (éducation nationale, secteur hospitalier, fonction publique territoriale...) se mobilisait soutenu par le privé et les retraités :

- **Contre les budgets de Macron-Barnier pour 2025,**
- **Contre la suppression de + de 100 000 postes**
- **Contre la destruction du service public**
- **Contre la perte du pouvoir d'achat**
- **Contre tout jour de carence et tout impact sur l'indemnisation en cas d'arrêt maladie,**
- **Pour des moyens en faveur des services publics répondant à l'intérêt général,**
- **Pour le dégel du point d'indice**

Malgré plusieurs tractages et appels, force est de constater que la mobilisation n'a pas atteint les objectifs sur le territoire Ardéchois, les agents des services publics se sont moyennement mobilisés.
Est-ce un manque de prise de conscience, de découragement, de résignation ?
La multiplication des dates dans les différents secteurs a, elle aussi, pu être un frein.

ATSEM : les invisibles du COVID

Un groupe de travail des ATSEM a vu le jour au sein de la Coordination Syndicale Départementale CGT Ardèche.

Nous avons créé cette entité pour faire connaître le métier d'ATSEM et pour le revaloriser.

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles sont au cœur de l'apprentissage des enfants. Ils exercent une mission d'assistance auprès du personnel enseignant et font partie intégrante de l'équipe éducative.

Lors de la crise sanitaire, les ATSEM étaient en première ligne : leur travail et leur présence étaient indispensables auprès des enfants pour assurer la continuité du service, la désinfection et l'application de protocoles sanitaires très rigoureux. Et pourtant, ils sont restés les oubliés du gouvernement.

Le groupe de travail revendique donc une revalorisation du métier, ainsi qu'une meilleure reconnaissance statutaire et financière. Les ATSEM demandent également à pouvoir accéder à la catégorie B dans leur métier.

Nous organisons des réunions d'information pour rompre l'isolement des ATSEM. Nous allons également à la rencontre de nos élus (députés et sénateurs) pour qu'ils portent nos demandes, car c'est ensemble que nous serons plus forts.

Elections TPE

Les résultats des élections TPE de fin d'année ont vu une fois de plus la CGT arriver en tête avec 27.64% des voix.

Par ce vote, les salariés des TPE ont fait le choix du syndicalisme de lutte et de proximité porté par la CGT pour conquérir de nouveaux droits par des augmentations immédiates face à une inflation devenue insupportable, une 6ème semaine de congés payés, un droit aux vacances, aux activités culturelles et à la pratique d'une activité sportive de qualité comme le permettent les CSE pour tous les autres salariés.

Dans un contexte de forte progression des effectifs dans les TPE, la CGT relativise ces résultats au regard de la faible participation lors de ces élections à hauteur de 4.09%, avec une multitude de dysfonctionnements qui ont empêché le vote de milliers de travailleurs mais cela n'était-il pas prémédité par nos énarques afin d'atteindre la CGT et nous empêcher de redevenir la première organisation syndicale car, avec un si faible taux de participation pour les TPE, nous n'avons pas pu nous hisser au premier rang.

Retraité·es USR

On ne lâche rien le 20 MARS les retraité·es de nouveau dans l'action

Pour le pouvoir d'achat, donc la santé, la Sécu, les Services publics et nos pensions ! La Sécu occupe une place prépondérante puisque nous commémorons le 80ème anniversaire de sa création (4 octobre 1945).

Face à ce gouvernement et son entreprise de casse des conquis, plus que jamais il nous faut riposter et élargir les luttes existantes.
La colère est là, il nous faut la transformer en mobilisation d'ampleur.
Notre action du 20 MARS, converge avec toutes les actions en court dans les entreprises et professions. Cette journée sera régionale avec manifestation à Lyon. Le tous et toutes ensemble que nous voulons construire est une occasion de faire une grande journée de lutte, la présence des actifs et actives avec les retraité·es peut être une étape.
Nos revendications sont celles de toute la CGT : **Gagner une sécurité sociale intégrale, des services publics de proximité, des transports publics répondant au besoin de tous et toutes, des pensions et des salaires revalorisés avec un montant de 2000 Euros…** Il est possible de financer toutes ces revendications et bien d'autres, l'argent existe, ce sont des choix politiques.
Oui, nous avons besoin de ripostes d'ampleurs pour pouvoir gagner contre un gouvernement qui gouverne avec la complicité de l'extrême droite, dont nous combattons sans relâche, les idées.
Sans attendre, les inscriptions sont ouvertes pour aller à Lyon, des bus sont prévus, mais il nous faut connaître rapidement le nombre de participants.

Se former, un enjeu pour nos organisations

Nous avons besoin de faire connaître notre organisation, donner envie de poursuivre son militantisme CGT avec l'ensemble des retraité·es de notre département, la continuité syndicale n'est pas un mot d'ordre mais une condition pour se renforcer et travailler à notre politique des cadres dans chacune de nos organisations de retraité·es.

Nous organisons un stage les 25 et 26 Mars à Privas ayant pour thème : Découvrir le syndicalisme retraité. Ce stage s'adresse bien sûr aux retraité·es, mais aussi aux futurs retraité·es, occasion pour les préparer à s'engager dans les organisations USLR, professions... entre autres, aider à mieux maîtriser nos revendications spécifiques, pour pouvoir débattre et mobiliser le plus grand nombre, c'est l'enjeu de nos stages.

La participation avec inscription est de la responsabilité des l'UCR, USLR bien sûr mais aussi des Unions Locales, pour cibler les camarades qui seront bientôt à la retraite.

L'Union Syndicale des Retraité·es ardéchois·es
En congrès au mois de MAI

Grand moment de la démocratie, un congrès est l'occasion de faire le bilan de notre activité passée et de préparer l'avenir avec un document d'orientation pour les années à venir, construire, débattre, réfléchir à notre activité revendicative pour une construction efficace de nos luttes. Occasion de mettre en mouvement l'ensemble de nos organisations. De mettre en œuvre des plans de travail sur la qualité de vie syndicale, élément essentiel à la construction des rapports de force nécessaires entre autres…
Ce congrès de l'USR se construira bien sûr avec l'implication des Unions Locales et des syndicats d'entreprises.
Des précisions seront données plus tard.

La Formation syndicale

QR code vers le plan de formation de l'UD 07 pour 2025 :

QR code vers le catalogue de formations Confédérales :

Les dates à retenir :

- **Congrès de l'UL CGT Aubenas et Région**
  le 20 mars 2025 à la salle Mercure à Mercuer.
- **Congrès de l'UL CGT Annonay**
  le 11 avril 2025 au domaine du Gola.

USTM 26/07 Une nouvelle équipe !!!

Le 2 décembre 2024 a eu lieu notre congrès USTM 26/07, où 47 syndiqué·es actifs (soit 19 entreprises du territoire) et 2 retraités étaient présents. Une belle évolution sachant que nous étions 11 lors du dernier congrès en 2021.

Le rapport d'activité a été présenté par Christine VALLA. On peut malheureusement déplorer par le manque de moyens qu'il est difficile pour les élu·es des entreprises de participer à nos réunions mensuelles, ce qui réduit considérablement notre champ d'action face à un patronat de plus en plus agressif et des petites structures qui sont vouées à elles-mêmes.

Mais ce n'est pas pour autant que l'**USTM 26/07** ne vit pas. En 2022 elle organise une formation sur la nouvelle convention nationale de la métallurgie. En 2023, une formation SSCT par la **FTM-CGT** est organisée. Pour finir en 2024, une formation syndicalisation a été proposée pour sensibiliser sur la nécessité de syndiquer pour avoir un rapport de force.

Une **USTM** qui ne reste pas en autarcie, en participant au **collectif Métaux AURA** afin d'échanger sur différents sujets et de débattre sur la manière de mobiliser, entre autres.

L'**IHS** (Institut sur d'Histoire sociale) est intervenu pour nous présenter l'action de l'association et leur travail de mémoire du travail social et syndical trop vite oublié par nos institutions.

Les orientations actuelles et futures de l'**USTM 26/07** pour les trois prochaines années :

Le premier objectif est de continuer le travail effectuer ces dernières années.

Des actions ont été proposées :

- **Créer des événements en lien avec la métallurgie (intervenants extérieurs et formations par exemple).**
- **Construire des actions avec des collectifs jeunes pour comprendre leurs attentes et leurs besoins. Créer des liens.**
- **Faire les tours des entreprises (petites et grandes). Relancer la participation des syndicats aux réunions, événements, etc...**
- **Créer des permanences pour accueillir des salarié·es de la métallurgie**
- **Être visible sur les différents supports de communication.**

Beaucoup de travail reste à faire et la nouvelle équipe mesure les enjeux. Aujourd'hui, plus que jamais, il faut unir nos forces et nos compétences pour un avenir social plus juste.

Nous profitons de ce communiqué pour saluer le travail et l'implication de **Christine VALLA** (ancienne Secrétaire Générale) à l'USTM 26/07. Elle a su maintenir le lien avec les syndicats des entreprises, organiser les réunions afin de pouvoir échanger et débattre.

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle équipe **Cécile PAYER** (Trésorière adjointe), **Cédric NOËL** (Trésorier), **Julien GUILLERAULT** (Secrétaire adjoint).

Et enfin pour finir je me présente, **Aurélien GUICHET** nouveau Secrétaire Général de l'**USTM 26/07**. Je travaille depuis quelques années à TRIGANO VDL (07 TOURNON) et élu CE puis CSE depuis 2013.

Je compte sur vous toutes et tous pour faire évoluer ensemble notre **USTM 26/07**. N'hésite pas à nous contacter par courriel : ustmcgt26.07@gmail.com

Lectures

À la redécouverte de *L'Ardèche Martyre* d'Adolphe Demontès.

Publié en 1947, *L'Ardèche Martyre* d'Adolphe Demontès, militant communiste, résistant et syndicaliste CGT, est un témoignage unique sur l'Occupation en Ardèche (1939-1945). Ce livre retrace les crimes des forces d'occupation, les batailles des maquisards et les souffrances des civils.

Longtemps épuisé et difficile à trouver, il a été numérisé par **l'IHS-CGT 07** avec l'autorisation du petit-fils de l'auteur. Cette initiative permet de préserver et transmettre un pan essentiel de notre mémoire collective. Plus qu'une chronique locale, cet ouvrage est une leçon de courage et de solidarité, illustrant l'engagement de Demontès dans la Résistance et son combat syndical à la CGT. **Pour accéder à l'ouvrage numérisé il vous suffit de scanner le QR code.**

Vous ne détestez pas le lundi de Nicolas Framont, ed LLL.

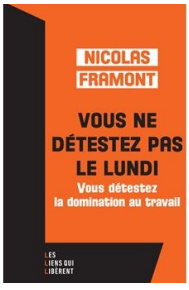

Dans *Vous ne détestez pas le lundi. Vous détestez la domination au travail*, Nicolas Framont analyse les causes du mal-être des travailleurs face à un management oppressif : présentéisme forcé, pression à la performance et individualisation des problèmes.

Au-delà du constat, l'auteur appelle à une réponse collective. Plutôt que des solutions individuelles, il défend l'action syndicale comme levier essentiel pour renverser ces logiques d'oppression. Il souligne aussi que ces pratiques affectent tous les secteurs, y compris le service public et le monde associatif.

Ce livre est un véritable appel à se réapproprier le collectif et à replacer la lutte syndicale au centre des combats pour un travail plus humain.

Un nouvel élan pour l'IHS-CGT 07

L'Institut d'Histoire Sociale (IHS) CGT de l'Ardèche a tenu une Assemblée Générale Extraordinaire le 3 décembre 2024.

L'Institut d'Histoire Sociale (IHS) CGT de l'Ardèche a tenu une Assemblée Générale Extraordinaire le 3 décembre 2024. Ce rendez-vous a permis de faire le bilan des activités de l'année écoulée et de définir des orientations pour 2025, avec une volonté affirmée de renforcer les liens entre mémoire sociale et luttes syndicales actuelles.

Parmi les priorités, l'IHS s'engage à organiser des événements marquants tels que les célébrations des **130 ans de la CGT** et des **80 ans de la Sécurité sociale**, avec des expositions et publications à venir. Le bulletin d'adhésion sera également retravaillé pour faciliter les démarches, et la communication autour des ressources de l'IHS sera renforcée.

L'assemblée a également renouvelé le bureau de l'association. Le nouveau bureau, élu à l'unanimité, est composé de :

- **Président** : Sébastien Nicolas
- **Secrétaire** : Léo Genebrier
- **Trésorier** : Jean-Marie Manceau
- **Trésorier adjoint** : Franck Bernard

Adhérez à l'IHS-CGT 07 – Un enjeu pour les syndicats CGT de l'Ardèche

L'histoire sociale, et notamment celle de la CGT, est un pilier fondamental de notre action syndicale. Elle ne se limite pas à un passé figé : elle nourrit nos luttes présentes et éclaire les défis que nous devons relever. Pourtant, ce riche héritage, écrit par les luttes et les engagements de générations de militants, risque de se perdre si nous ne le préservons pas ensemble.

C'est pour répondre à cette urgence que l'IHS-CGT 07, créé par l'Union Départementale, a pour mission de **collecter, sauvegarder et valoriser le patrimoine militant des syndicats et des structures CGT de l'Ardèche.** Mais pour que cet outil soit véritablement au service de nos organisations, il est impératif que chaque syndicat ardéchois adhère et participe activement à son fonctionnement.

Pourquoi votre adhésion est-elle indispensable ?

Votre adhésion, qu'elle soit individuelle ou en tant que structure est essentielle pour l'IHS-CGT 07 qui est avant tout **un outil pour les syndicats**, conçu pour accompagner vos besoins spécifiques :

- **Préserver vos archives** (tracts, affiches, rapports, photos…) afin qu'elles restent accessibles aux générations futures et valorisées dans nos publications ou événements.
- **Raconter votre histoire locale** en intégrant vos luttes, vos réussites et vos combats au récit plus large de l'histoire sociale de l'Ardèche et de la CGT.
- **Renforcer la formation syndicale**, en s'appuyant sur les expériences du passé pour en tirer des enseignements concrets pour vos actions d'aujourd'hui.

Votre adhésion permettra à l'IHS-CGT 07 de :

1. **Développer des projets à votre service**, comme des expositions, conférences et publications spécifiques à vos secteurs ou localités.
2. **Rassembler les archives de toutes les structures CGT de l'Ardèche**, pour bâtir un patrimoine commun riche et accessible à tous.

Soutenir le travail militant autour de l'histoire sociale, qui est une partie intégrante de notre combat syndical.

L'histoire, un combat syndical

Comme le rappelait Fernand Pelloutier :

« Ce qu'il manque à l'ouvrier, c'est la science de son malheur. »

L'histoire sociale est une arme, une manière de comprendre les mécanismes d'oppression pour mieux les combattre. Mais cette histoire ne s'écrit pas seule : elle dépend de la mobilisation et de la contribution de chacun, en particulier des syndicats.

Nous faisons donc appel à vous, camarades, pour que votre syndicat adhère à l'IHS-CGT 07. Cette démarche n'est pas seulement symbolique : c'est un acte concret pour préserver votre mémoire, celle de vos luttes et de vos militants.

Ensemble, écrivons et faisons vivre notre histoire

Nous sommes à votre disposition pour :

- Vous accompagner dans le tri et la conservation de vos archives.
- Échanger avec vos adhérents pour expliquer l'importance de ce travail de mémoire.

Discuter de projets spécifiques autour de l'histoire de votre syndicat ou de votre secteur.

Ensemble, nous pouvons bâtir un patrimoine collectif à la hauteur de nos luttes et de nos ambitions. Rejoignez l'IHS-CGT 07 pour renforcer nos actions et transmettre notre histoire aux générations futures.

Dans l'attente de votre adhésion individuelle ou celle de votre syndicat et de vos contributions, nous restons à votre disposition pour toute question ou besoin d'accompagnement.

Vous êtes adhérent CGT ?
Vous êtes protégé.

Résolument ancrés dans le secteur de l'économie sociale, nous démontrons qu'il est possible de conjuguer efficacité économique, solidarité et création de valeur sociale. Depuis 40 ans, des contrats Macif protègent les adhérents et militants CGT à jour de leurs cotisations lors de leurs activités syndicales et professionnelles.
Dès votre adhésion, vous êtes protégé dans le cadre de votre activité syndicale.

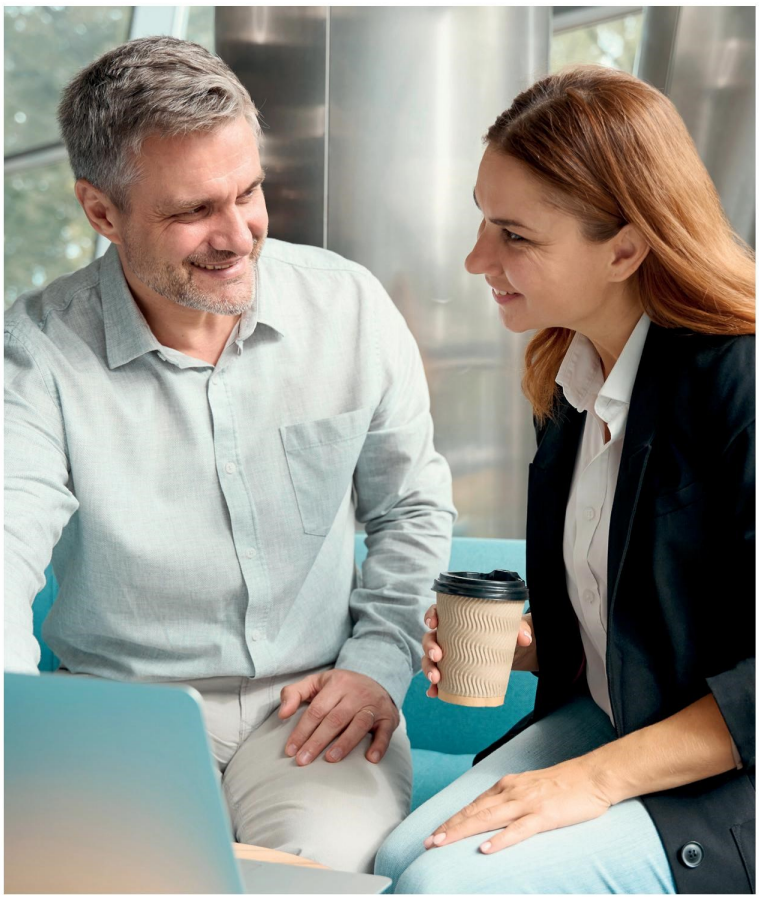

Vous êtes garanti en cas d'accident survenu dans le cadre des activités et missions confiées par la confédération ou l'une de ses structures suite à :

- des dommages corporels dus à un accident garanti (perte de salaire (1), invalidité (2), incapacité permanente (3), décès)
- la mise en cause de votre responsabilité civile ; si vous occasionnez des dommages corporels, matériels ou immatériels à un tiers, la Macif indemnise la victime des dommages subis.

La Macif et la CGT sont partenaires pour soutenir votre engagement. C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour sécuriser votre action militante.

Pour en savoir plus, scannez ce QR Code

Les garanties citées sont accordées dans les conditions et limites fixées aux contrats souscrits.
(1) En cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours.
(2) Taux d'invalidité supérieur ou égal à 5% retenu par le médecin expert.
(3) Incapacité permanente à partir de 66%.
Crédit photo : Svitlanahulko85 / Panther Media / GraphicObsession.
MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.